



Envoyé en préfecture le 29/08/2025

Reçu en préfecture le 29/08/2025

Publié le

ID : 080-218003580-20250826-DELIB2025_64-DE



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/08/2025

N° 2025 - 64

L'an deux mil vingt cinq, le vingt six août à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Paul MONGNE, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 22

Présents : 17

Absents : 5

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Etaient présents :

M. MONGNE Jean-Paul, Mme CHETTAB Carole, M. SANTERRE Jacky, Mme DESTOOP Nathalie, M. TETIER Pascal, Mme TRAULET Delphine, M. DUHAMEL Patrice, Mme LAPORTE Martine, M. THOREL Michel, Mme NORMAND Edith, Mme BONAY Catherine, M. GROSJEAN Didier, Mme CARON Monique, Mme COURTAUD Nicole, Mme SIRE Guislaine, M. DUBOIS Christian, M. BUCHON Gérard

Procurations(s) :

M. CARETTE Christian donne pouvoir à Mme SIRE Guislaine, Mme DEPOILLY Kandice donne pouvoir à Mme CARON Monique, M. ROIX Samuel donne pouvoir à M. DUHAMEL Patrice, Mme DACHEUX Dominique donne pouvoir à M. GROSJEAN Didier

Etai(ent) absent(s) :

M. GROSJEAN Thierry

Etai(ent) excusé(s) :

Mme DEPOILLY Kandice, M. ROIX Samuel, Mme DACHEUX Dominique, M. CARETTE Christian

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme CARON Monique

Date de convocation
20/08/2025

Date d'affichage
03/09/2025

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

OBJET : Charte engagement - Région Hauts-de-France

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que la Commune a été lauréate de l'appel à projets régional pour la redynamisation des Centres Bourgs.

Monsieur le Maire explique que la Région Hauts-de-France sollicite l'engagement, de la part de la commune, de ne pas favoriser le commerce de périphérie afin de bénéficier de son accompagnement pour soutenir des projets liés à la stratégie de la Commune. Cet engagement conditionne la demande de subvention Centre-Ville/Centre-bourg (CVCB) approuvé au conseil du 19 juin 2025. Monsieur le Maire rappelle qu'il s'agit d'une aide sollicitée à hauteur de 587 543.00€.

Il ajoute que la sollicitation de la Région est pertinente puisque la commune avait déjà délibéré sur ce sujet en 2020.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **S'ENGAGE** à ne pas développer le Commerce de périphérie.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Jean-Paul MONGNE

